



SYNTHÈSE

1·2·3·4 REGROUPEMENT DES ARRONDISSEMENTS CENTRAUX

OCTOBRE 2018



La loi du 28 février 2017 relative au statut de Paris prévoit le regroupement des arrondissements 1 à 4 par la création d'un secteur électoral et administratif unique. Ce document synthétise **l'état des lieux détaillé des quatre arrondissements centraux établi pour alimenter la réflexion sur les modalités de mise en œuvre de la réforme** (effective en 2020) en lien avec les évolutions et problématiques spécifiques du cœur de Paris. L'étude détaille les grands enjeux de ces arrondissements par une analyse fine sociodémographique, économique et urbaine. Cette analyse porte

tant sur la situation actuelle que sur les évolutions sur le temps long et sur les expérimentations et projets en cours. Elle **fait ressortir les éléments structurants du nouveau secteur ainsi que les spécificités des arrondissements et des quartiers**. Par ailleurs, la mutation des quatre bâtiments-mairies sera une des conséquences les plus directes de la réforme, une seule d'entre elles conservant le rôle de mairie de secteur. L'étude intègre **une analyse urbaine de ces bâtiments** qui pourra nourrir la réflexion pour leurs usages futurs.

Un cœur de métropole marqué par une forte activité

Un centre économique intense aux publics variés

Cœur économique de la région depuis toujours, le secteur conserve cette centralité économique du fait d'une concentration importante en emplois et en commerces. **Avec 190 000 emplois en 2014, le secteur 1-2-3-4 rassemble 11 % du total parisien.** Ce niveau était encore plus élevé au milieu du ^{xx}e siècle : le secteur comptait près de 300 000 emplois en 1962 soit 15 % des emplois de la capitale. **Le secteur est historiquement dense en emplois**, l'avenue de l'Opéra et les abords de la Bourse ayant accueilli dès le milieu du ^{xix}e siècle le premier quartier d'affaires de Paris. Alors que la baisse de population est particulièrement forte entre 1968 et 1982, c'est entre 1990 et 1999 que l'on observe la plus forte diminution du nombre d'emplois dans le périmètre comme dans l'ensemble de Paris. Cette baisse est liée à plusieurs dynamiques : délocalisation de nombreuses banques et assurances vers le quartier de la Défense, dématérialisation des transactions boursières du Palais Brongniart et première crise notable de l'immobilier de bureaux en 1991. La densité d'emplois qui demeure

élevée, conjuguée à la diversité d'activités économiques présentes résulte en une **mixité particulièrement forte à la parcelle, caractéristique de ce territoire par rapport au reste de Paris.**

Avec **8 200 commerces et services commerciaux en 2017, le secteur rassemble 13 % du total parisien** et constitue une vitrine commerciale de la métropole. Les identités commerciales diffèrent fortement suivant les quartiers (joailliers place Vendôme, accessoires de modes dans le quartier Beaubourg, commerces de gros dans le Sentier et rue du Temple, centre commercial des Halles). Cette diversité de commerces attire des publics variés.

L'augmentation depuis 15 ans du nombre de commerces et de services commerciaux dans le secteur concerne surtout les secteurs de l'alimentation, de la restauration, des soins du corps et de l'équipement à la personne. Par ailleurs, on constate ces dernières années une augmentation des commerces alimentaires spécialisés liés au tourisme (glaciers, pâtisseries...) et une diminution des commerces alimentaires plus traditionnels (boucheries, primeurs).

40 % des habitants du secteur ont entre 20 et 39 ans

1 - Paris, 2050 : quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipements. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/paris-2050-impacts-evolutions-demographiques-besoins-equipements>

Une population en diminution

En 2014, le secteur 1-2-3-4 compte **99 850 habitants dont une majorité de jeunes adultes. 40 % de la population a entre 20 et 39 ans** (Paris : 34 %). Proportionnellement, les familles, les jeunes et les personnes âgées sont moins présents dans les quatre premiers arrondissements que dans l'ensemble de Paris. De manière générale **la classe active est surreprésentée** : 54 % de la population a entre 20 et 49 ans (Paris : 48 %). Par ailleurs, le secteur compte 9 700 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, soit 17 % des ménages (Paris : 23 %).

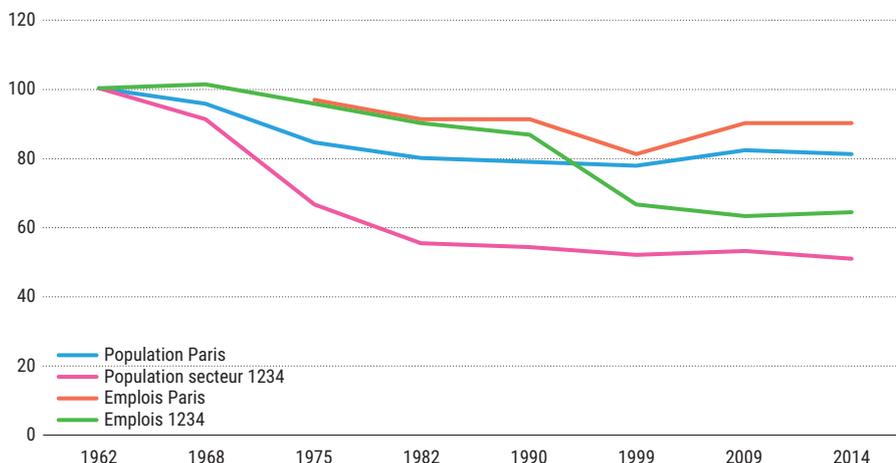
Avec ses 559 ha (6,4 % du territoire de Paris) et un peu moins de 100 000 habitants (4,5 % de la population parisienne), **le secteur est proche de la médiane des arrondissements en superficie et moins dense que la moyenne en population**. Cette situation est relativement récente dans l'histoire de Paris. Deux fois plus denses que la moyenne parisienne à la fin du XIX^e siècle, **les arrondissements centraux ont connu une forte baisse de population**, de 69 % en un siècle, passant de 318 600 habitants en 1901 à 99 850 habitants en 2014. Selon un exercice de projection de population Apur/Insee publié en mai 2018¹, les quatre premiers arrondissements compteraient 78 000 habitants en 2050.

Cette baisse de la population sur le temps long s'explique par la conjonction de trois dynamiques. Entre 1968 et 2014, plus de 10 000 logements ont disparu dans le secteur, détruits ou fusionnés pour répondre aux exigences de confort moderne (79 000 logements au total en 2014). En outre, **la taille moyenne des ménages a fortement diminué** en lien avec les évolutions des modes de vie. Les ménages ne comportant qu'une personne sont plus fréquents qu'en moyenne à Paris, ils représentent 57 % de ménages du secteur. Enfin, **le nombre de logements inoccupés est en augmentation** dans le secteur depuis 1968 jusqu'à représenter 27 % du parc immobilier en 2014, contre 16 % à Paris. Cette tendance est à mettre en perspective avec **l'essor des plateformes de locations comme Airbnb qui touche particulièrement le cœur de Paris**.

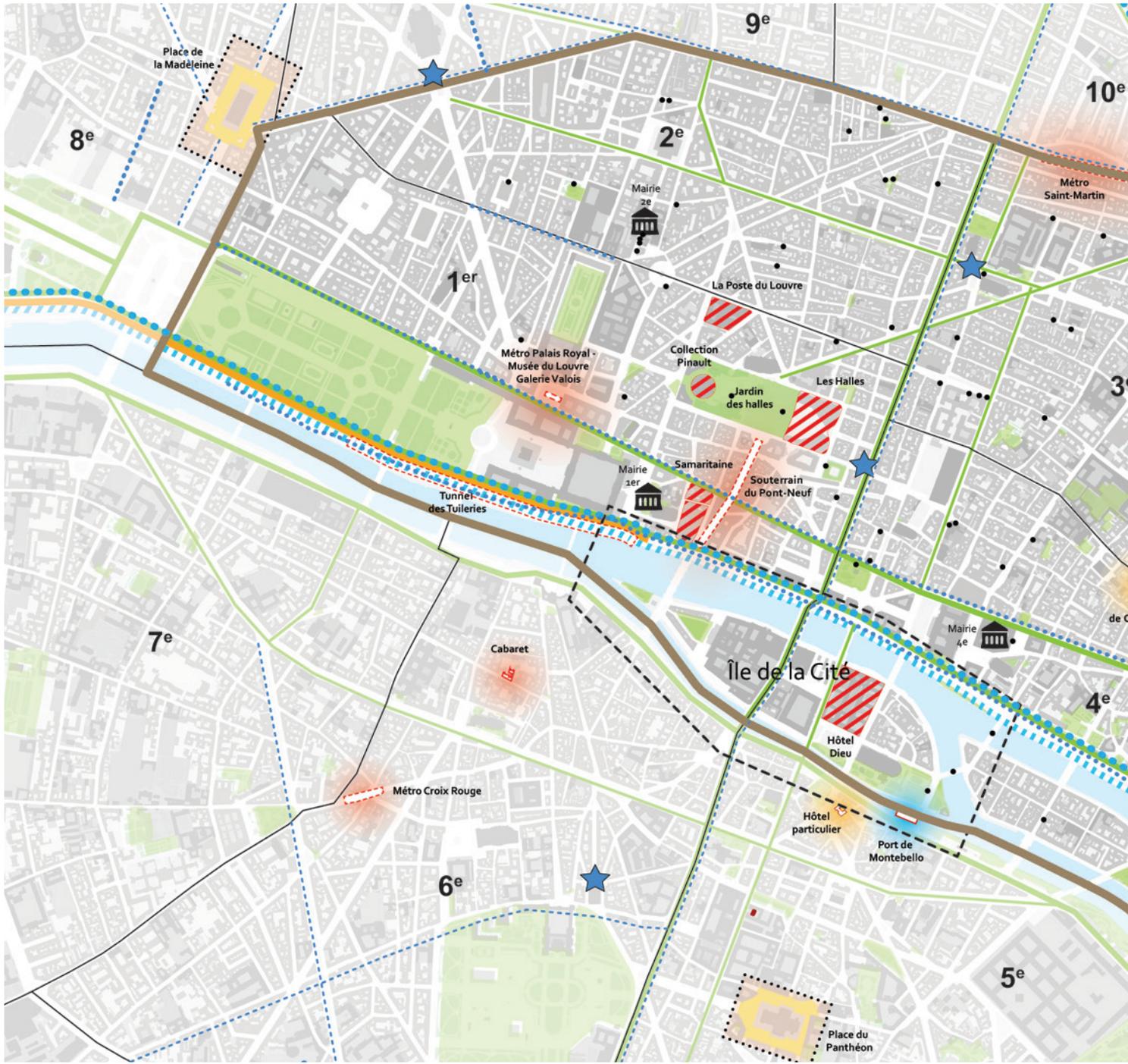
Aujourd'hui, des disparités s'observent sur le territoire formé par les quatre arrondissements centraux. **Les 3^e et 4^e arrondissements sont plus densément peuplés** que les deux premiers arrondissements qui sont marqués par la présence importante de bureaux et d'institutions. La population est relativement plus jeune et familiale dans le 3^e arrondissement et plus âgée et plus aisée dans le 4^e, notamment sur l'île Saint-Louis. Le secteur accueille des catégories sociales favorisées mais aussi quelques poches de précarité aux abords de Sentier où, dans certains îlots, près d'un ménage sur quatre vit sous le seuil de pauvreté.

Ces évolutions soulignent l'enjeu que représente le maintien de la fonction résidentielle du centre de Paris, caractéristique qui le distingue aujourd'hui d'autres centres de grandes métropoles mondiales largement dévolus à la fonction économique comme à Londres.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ET D'HABITANTS EN BASE 100 ENTRE 1962 ET 2014



Source : Recensement Insee



PROJETS EN COURS

-  Projet en chantier
-  Étude « Ile de la Cité »
-  Projet lauréat du Budget Participatif
-  Réinventer Paris 1
-  Réinventer Paris 2
-  Réinventer La Seine

Stratégie Paris Piéton

-  Rue identifiée
-  Action localisée
-  Axe routier apaisé
-  Réinventons nos places

-  Parc des rives de Seine
-  Projet de transport en site propre
-  Réseau cyclable projeté
-  Réseau Express Vélo projeté
-  Périmètre des arrondissements centraux

Source : Apur



Un ensemble urbain à double-échelle

Les quatre arrondissements centraux forment un ensemble urbain à double-échelle : un rayonnement et une attractivité métropolitaine confortés par le pôle de Châtelet les Halles, une maille hyperlocale composée de quartiers à forte identité et de lieux singuliers (secteur des passages couverts dans le 2^e, le Sentier, les Halles, le Marais, Bourse-Vendôme...). Les grands axes à fort trafic constituent de réelles frontières à l'échelle du secteur. Les infrastructures de transport du territoire sont à la fois métropolitaines (RER, ligne 14 intégrée au futur Grand Paris Express) et locales (nombreuses lignes de bus, métro et pistes cyclables).

Le territoire se distingue du reste de Paris par sa richesse patrimoniale et son épaisseur historique, mais constitue aussi un démonstrateur en matière d'innovation, notamment sur l'espace public (zones piétonnes, Paris Respire, Réinventons nos places!). Le secteur est animé par de nombreuses dynamiques de projet. Huit projets d'échelle métropolitaine (Morland, la Samaritaine, la Collection Pinault...) et 70 projets lauréats du budget participatif nourrissent aujourd'hui cette dynamique continue du centre de Paris. Le déficit de végétation de ce territoire très minéral reste marqué malgré la mise en place de dispositifs tels « Quartiers verts » qui ont permis la végétalisation de plusieurs rues, ou le développement de végétation verticale. Les quais de Seine particulièrement plantés offrent à ce titre un lieu de rafraîchissement important. D'autres projets sont mis en œuvre comme les traversées piétonnes de cours d'hôtels particuliers (Hôtel de Sully, Archives nationales) qui fonctionnent comme des respirations végétales préservées du trafic automobile.

Le nord du secteur – et en particulier le Sentier – accueille un écosystème d'innovation très dynamique d'échelle internationale qui a vu le jour au tournant des années 2000. La conjonction d'un immobilier bon marché laissé va-

cant par les entreprises de textile de gros sur le déclin, de l'équipement précoce en fibre optique du fait de la présence de la Bourse et de la proximité géographique de certains organes de presse ont favorisé cet essor. Les acteurs de l'innovation qui s'y concentrent aujourd'hui trouvent surtout un intérêt à être dans un quartier central, bien desservi en transports en commun, mixte et animé. L'intensité urbaine y facilite les rencontres et l'innovation. Cet écosystème se traduit par une grande concentration dans le secteur de structures liées à l'entrepreneuriat ou aux cultures numériques : Numa, espaces de coworking tel Wework, incubateurs, pépinières ou accélérateurs d'entreprises comme Paris Pionnières, le 50 Partners ou The Family.

Au regard de la population résidente, dans le cœur de Paris les taux d'équipements sont élevés voire très élevés dans presque tous les domaines (petite enfance, santé, personnes âgées, culture...). Ils seront pour certains confortés dans un futur proche par les projets engagés. Ces besoins doivent cependant être considérés aux deux échelles : locale et globale, en raison de la place qu'occupe le cœur de Paris dans la métropole et son attractivité. La dualité du territoire se retrouve dans ses équipements pour certains au rayonnement international comme le Louvre et d'autres destinés à des usagers de proximité. Un public pourrait bénéficier d'une offre nouvelle : les personnes sans-abri. L'offre de dispositifs d'aide et d'hébergement à destination de ces dernières est relativement peu importante au regard de leur présence dans le secteur : 12 % des personnes sans-abri décomptées à Paris lors de la Nuit de la Solidarité en février 2018 mais 7 % des dispositifs parisiens en faveur des plus démunis. On notera également que la vie associative du cœur de Paris est particulièrement active avec 13 associations dénombrées pour mille habitants soit deux fois plus qu'en moyenne à Paris. Elle est principalement orientée sur la thématique culturelle (49 % des associations) mais concerne aussi l'éducation et le sport.

Analyse urbaine des mairies

Un des premiers impacts du regroupement des arrondissements centraux concerne les bâtiments mairies qui resteront propriétés de la ville mais changeront d'usages. **De par leurs superficies, seules les mairies du 3^e et du 4^e arrondissements constituent de potentielles futures mairies pour le secteur.**

Mairie du 1^{er} – Un bâtiment qui se fond dans un environnement culturel unique

La mairie du 1^{er} arrondissement **donne sur un large espace piéton en partie végétalisé mais faiblement utilisé.** Elle est à proximité immédiate de la rue de Rivoli, axe important de la stratégie Paris piéton. Sa façade étant un pastiche de l'église qui la jouxte, **elle se fond dans son environnement de bâtiments remarquables** qui forgent l'identité du quartier. Encore plus que les autres mairies, elle est marquée par la proximité d'équipements de grande échelle tant culturels (Musée du Louvre, Louvre des Antiquaires, Ministère de la Culture) que commerciaux (Les Halles, la Samaritaine) et d'espaces ouverts (Cours du Louvre, quais de Seine, jardin des Halles).

Les parcelles à proximité sont marquées par une dominante d'activités. **La proximité de la Seine est aujourd'hui faiblement valorisée.** Enfin, le bâtiment se trouve dans une zone faiblement peuplée: 5 % de la population du secteur se trouve dans un rayon de 400 m et 20 % dans un rayon de 800 m.

Mairie du 2^e – Un bâtiment dans un contexte contraint, des synergies possibles

La mairie du 2^e arrondissement se trouve **dans une rue étroite relativement peu empruntée au sein d'un tissu urbain dense, minéral et contraint** caractérisé par des circulations piétonnes

étroites. Elle est localisée à équidistance de centralités importantes comme le Palais Brongniart, le Palais Royal ou la rue Étienne Marcel. À proximité immédiate, la Banque de France et la Bibliothèque Nationale de France (BNF) constituent des centralités institutionnelles sans dynamique urbaine importante. Néanmoins, **le bâtiment est situé au cœur d'un écosystème d'innovation** (Silicon sentier), **d'un ensemble de lieux singuliers** (passages couverts emblématiques du XIX^e siècle) **et à proximité des grands boulevards.** Les abords de la mairie sont caractéristiques du Quartier Central des Affaires – en bordure duquel elle se situe – avec une très forte prédominance des activités de bureaux. 9 % des habitants du secteur résident dans un rayon de 400 m et 30 % dans un rayon de 800 m.

Mairie du 3^e – Un bâtiment en synergie avec son quartier

La mairie du 3^e arrondissement adopte un plan en forme de « H ». **Elle fait face à un des deux seuls squares du secteur** dont elle est séparée par une rue semi-piétonne. Ils forment, avec le Carreau du Temple, **une composition urbaine cohérente et aérée** s'ouvrant sur la rue de Bretagne à l'activité commerciale intense (Marché des Enfants-Rouges). À quelques centaines de mètres, la Place de la République constitue une centralité de rayonnement métropolitain.

Cette mairie est **au cœur d'une zone à majorité résidentielle avec une mixité qui reste importante.** 16 % des habitants du secteur résident dans un rayon de 400 mètres et 39 % dans un rayon de 800 mètres. Avec 2275 naissances déclarées entre 2009 et 2014, le 3^e arrondissement compte pour plus d'une naissance sur 3 dans le secteur et accueille légèrement plus de familles avec enfant(s).

Une vie associative particulièrement active dans le centre de Paris

Mairie du 4^e – Un bâtiment à la croisée de dynamiques métropolitaines

La mairie du 4^e arrondissement **donne sur la place Baudoyer, fortement minérale, séparée de la place du Bourg-Tibourg, davantage végétalisée, par la rue de Rivoli** qui constitue aujourd'hui une des lignes de démarcation nord/sud du secteur. Cet ensemble présente **un potentiel fort pour des activités en extérieur**, notamment du fait de l'apaisement récent de la rue de Rivoli avec la piste cyclable. En outre, il est à la rencontre du secteur piéton des Halles et d'une autre zone piétonne qui va jusqu'aux Quais de Seine. **Ses abords sont marqués par la présence de plusieurs équipements métropolitains** culturels, institutionnels (Hôtel de Ville) et mémoriels (Mémorial de la Shoah). La place est animée par un marché bihebdomadaire et le quartier est marqué par la présence du complexe du BHV et **l'intense activité commerciale** du Marais.

Les alentours de la mairie se décomposent en plusieurs dominantes : bureaux d'administrations publiques à l'ouest, résidentiel au sud et à l'est, mixité de fonctions au nord. 9 % des habitants du secteur résident dans un rayon de 400 m et 33 % dans un rayon de 800 m. Ils sont relativement plus âgés que la population du secteur et les ménages d'une seule personne sont proportionnellement plus présents le long de la rue de Rivoli, dans le 4^e arrondissement.

Quelle future mairie pour le secteur ? Éléments de réflexion

Les barycentres géographiques et démographiques du secteur 1-2-3-4 sont situés à équidistance des mairies du 3^e et du 4^e. La population résidente est plus nombreuse aux abords de la mairie du 3^e. Le profil d'habitants est plus jeune dans la moitié nord du secteur 1-2-3-4 (2^e et 3^e). Les quatre mairies sont globalement très accessibles pour les résidents du secteur. L'accessibilité en transports ne constitue pas un élément de distinction déterminant entre les mairies du 3^e et du 4^e. En effet, elle est très similaire quel que soit le mode considéré et aucun habitant ne se trouve à plus de 20 minutes en transport des mairies du 3^e et du 4^e.

Qu'elle se trouve dans l'actuelle mairie du 3^e ou du 4^e arrondissement, la future mairie du secteur se situera dans la moyenne d'accessibilité tant piétonne qu'en transports en commun des mairies des autres arrondissements parisiens.

À la différence des mairies du 1^{er} et du 2^e, les mairies du 3^e et du 4^e arrondissement se caractérisent par un nombre important d'équipements dans leur environnement proche notamment dans le champ culturel et sportif. Le maillage d'équipements est particulièrement dense à proximité immédiate de la mairie du 3^e tandis qu'il se fait dans un périmètre moins resserré (quelques centaines de mètres) pour la mairie du 4^e. Celle-ci bénéficie cependant d'un potentiel de synergies important lié à la présence de nombreuses propriétés foncières de la ville et de bailleurs sociaux à proximité. **La mairie du 4^e est intégrée à un système métropolitain**, par son accessibilité en transports métropolitains (RER), sa proximité à la Seine, à un ensemble de places et de parvis, à l'axe commerçant et structurant de la rue de Rivoli. **La Mairie du 3^e fait partie d'un système plus local**, de quartier, à proximité du Carreau du Temple, du square Elie Wiesel et d'un tissu commercial à caractère local (marché des Enfants-Rouges, rue de Bretagne).

ACCESSIBILITÉ DES MAIRIES SUIVANT LES DIFFÉRENTS TEMPS ET MODES DE TRANSPORTS (PART DES RÉSIDENTS DU SECTEUR 1-2-3-4)

| | < 10 min. à pieds | < 10 min. à vélo | < 15 min. en TC |
|--------------------------|-------------------|------------------|-----------------|
| Mairie du 3 ^e | 41 % | 90 % | 72 % |
| Mairie du 4 ^e | 35 % | 91 % | 71 % |

Source : Insee, Ile-de-France Mobilités

1·2·3·4 : laboratoire urbain pour Paris et la métropole

Des bâtiments-mairies reconvertis en moteurs de la dynamique de territoire

Au-delà du projet administratif, le regroupement des quatre arrondissements et l'évolution des mairies ouvrent des perspectives pour le territoire. Les futurs usages qui se développeront dans les bâtiments libérés seront décisifs pour le devenir du cœur de Paris. Au regard de l'analyse, le projet de fusion des 4 premiers arrondissements et les projets d'évolution des mairies pourraient s'appuyer sur **trois éléments structurants du territoire** :

- **la double-échelle locale et globale**, qui est une constante qui ressort des analyses. **Systèmes locaux et rayonnement métropolitain** sont continuellement en chevauchement ;
- **la Seine**, qui est un atout et un marqueur du territoire. On constate un potentiel d'ouverture plus forte sur le fleuve. Pour être concrétisée, elle nécessite de **faciliter et nourrir les liens et circulations nord/sud** aujourd'hui contraintes par les grands axes routiers ;
- **l'innovation**, le cœur de Paris étant un **territoire historique d'expérimentation**.

En termes de programmation des mairies, des sujets sont susceptibles de fédérer sur le secteur les dynamiques globales et locales :

- **la nouvelle économie, la jeunesse, la formation et l'éducation**, en écho avec les acteurs publics et privés déjà présents sur le territoire, pouvant participer à la dynamique du secteur ;
- **les solidarités et la lutte contre l'exclusion**, avec la présence de sans-abri au cœur de Paris et des besoins globaux d'accueil importants et en augmentation ;
- **la culture**, en lien avec l'identité du secteur 1·2·3·4 et les attentes citoyennes exprimées dans la vie asso-

ciative et les projets soumis au budget participatif.

Chacune de ces thématiques pourrait prendre place dans l'un des trois bâtiments-mairies libérés, structurer le choix des services municipaux qui y seront pour partie regroupés et des activités qui y seront par ailleurs développées.

Un territoire d'innovation

Le cœur de Paris a toujours été un territoire d'innovation et d'invention. Aujourd'hui la gestion du temps (chronotopie), la logistique, la gestion des déchets, la résilience sont parmi les sujets très sensibles pour ce territoire qui pourraient constituer des jalons ou lignes de force des projets à venir.

Innover autour de la gestion du temps, en lien avec les rythmes du cœur de Paris

Des usages peuvent être définis et fondés sur cette approche chronotopique, comme par exemple l'installation d'un skate-park rue Léon Claudel dans le 2^e arrondissement, une gestion horaire ou hebdomadaire de l'espace public, telle que mise en place par les opérations Paris Respire ou encore les fermetures de rues, soutenues par la stratégie Paris Piéton et votées au budget participatif. La chronotopie, peut enfin être un outil d'animation de l'espace public et donc vecteur d'expériences collectives pour les habitants mais aussi les visiteurs, qu'ils viennent de la région ou de beaucoup plus loin. L'évènement peut participer à la transformation du territoire (JOP 2024). Il est l'occasion de tester et d'expérimenter. Que ce soit pour la future Mairie ou pour les trois autres bâtiments, **l'utilisation temporaire de l'espace public pour des usages nouveaux** pourrait être l'occasion d'inscrire les nouvelles fonctions de ces bâtiments collectifs et de



© Apur - C. Patrot



© Apur - C. Patrot

Devant le Conseil d'État (1^{er})

Le BHV, place de l'Hôtel de Ville (4^e)



© Apur - C. Patrot

Place végétalisée au croisement rue Montmartre/rue d'Aboukir (2^e)



CC by : Guilhem Vellut-2.0

Jardin Anne Franck (3^e)

faire émerger des dynamiques avec leurs abords. Les parvis et rue semi-piétonne qui font face aux mairies 1, 3, et 4, la cour de la mairie du 2, pourront être investis le temps d'une journée, d'un week-end ou d'une semaine pour donner à voir les activités de ces nouveaux bâtiments et favoriser les interactions avec les usagers. Dans les bâtiments-mairies eux-mêmes, tout ou partie de l'espace pourrait être dédié à une occupation temporaire permettant d'y faire émerger des usages répondant aux attentes locales.

Un territoire d'innovation logistique

Plusieurs alternatives logistiques à l'étude pourraient trouver une place dans ce secteur pour la livraison du dernier kilomètre, au-delà de l'utilisation de véhicules légers (triporteurs, vélos, véhicules électriques). **L'utilisation de parkings comme petits espaces de distribution urbaine, la livraison de nuit pour éviter la congestion, la livraison via le transport fluvial et le vélo, l'installation de consignes 24/7, l'implantation d'un dispositif de Base Intelligente de Logistique (BIL), suite au test réalisé place des Vosges.**

Une zone du « zéro déchet »

Avec des **déchets ménagers et assimilés (DMA) deux fois plus importants en volume que la moyenne parisienne**, produits par une grande diversité d'acteurs (résidents, commerces, touristes et personnes de passage), le secteur apparaît comme un territoire particulièrement pertinent pour tester de nouvelles politiques de réduction de la production des déchets, de réemploi et de recyclage. **Il pourrait constituer une zone pilote pour la suppression des conteneurs d'immeuble et le passage en Point d'Apport Volontaire (PAV) responsabilisant l'utilisateur, favorisant la réduction du volume des déchets et un meilleur tri de ceux restants.**

En outre, l'installation systématique de dispositifs de tri dans l'espace public permettrait d'inclure dans cette dynamique les centaines de milliers de personnes non-résidentes présentes en journée. Au vu de l'importance du tourisme international, ces outils se doivent d'être multilingues. Les stations Trilib' seraient une première étape vers une collecte générale en points d'apport volontaires, libérant ainsi les parties privatives souvent trop petites pour accueillir les bacs de déchets.

VUE SUR LE 1-2-3-4



© Apur - F. Mohrt

Le recours aux occupations temporaires permet de faciliter l'activation des lieux et l'émergence d'usages en résonance avec les besoins locaux et globaux

Une stratégie de maillage de sites de service urbain de proximité, associée à d'autres fonctions comme une librairie circulaire ou un atelier de réparation de petit électroménager, ou d'autres types de services type point colis, point relais etc., pourrait être mise en place, accompagnée d'une charte de comportements vertueux des professionnels. Avec 320 bars et cafés et 1771 restaurants, le cœur de Paris est particulièrement concerné par ce sujet. Enfin, un lien serait à développer entre des composts de proximité et une augmentation de la végétation.

Un cœur résilient au bord de la Seine

Le renouveau institutionnel dans les arrondissements centraux et la proximité de la Seine sont une opportunité de développer des outils adéquats pour mieux former, informer, et mobiliser les habitants du secteur dans cette perspective. Au-delà des questions de gestion des lieux culturels et liées au fonctionnement de la ville, **le risque chronique le plus probable sur les décennies à venir est le risque d'étiage de la Seine** et de raréfaction de la ressource en eau. L'enjeu est particulièrement important pour le cœur de Paris qui perdrait alors une source majeure de rafraîchissement de la température en période caniculaire. Dans cette perspective, la recherche de systèmes infiltrant et accueillant pour la végétation est essentielle.

L'étude de la rue des Archives révèle que la présence végétale, même ponctuelle, apporte une solution de rafraîchissement climatique en cœur d'îlot. Le secteur pourrait donc devenir une zone de « sites accueillants » par exemple dans les rues en cours de piétonnisation.

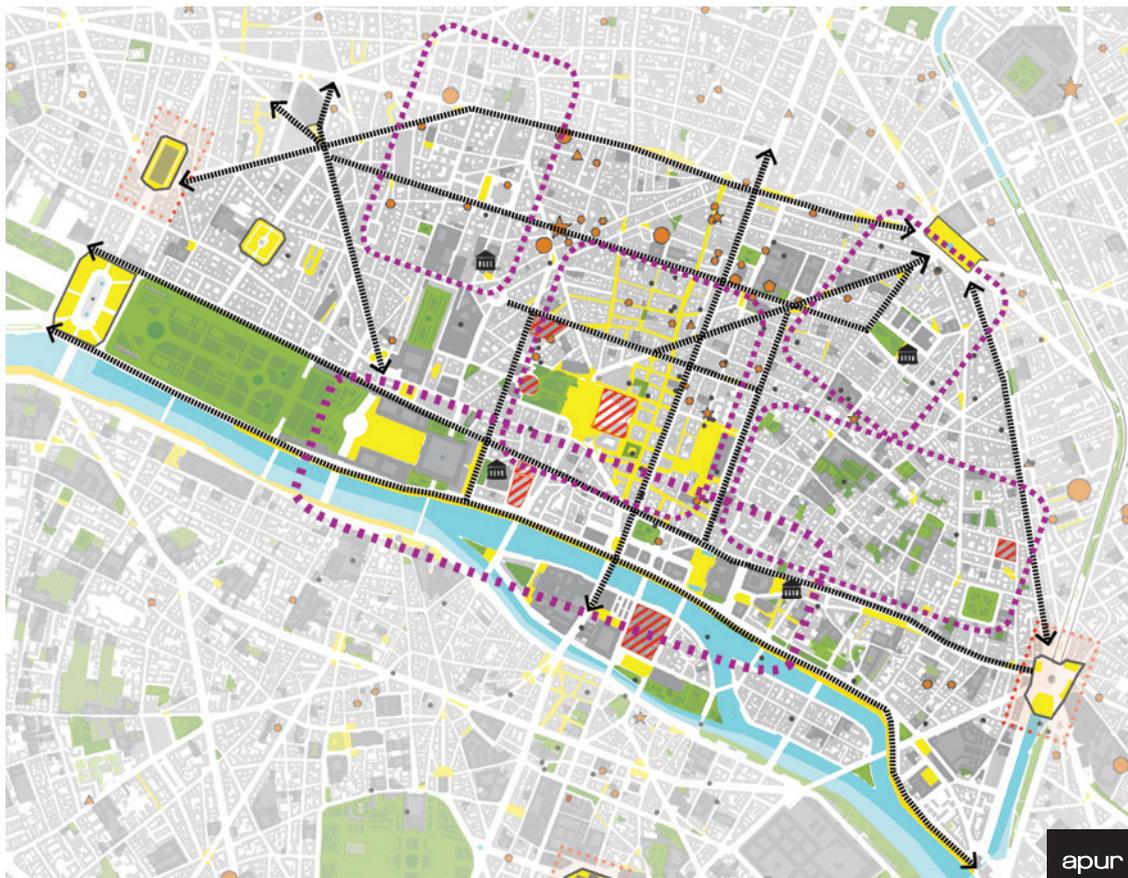
Du fait de son bâti important, d'une végétation faible au sol et d'une situation géologique en cuvette, **le secteur 1-2-3-4 est particulièrement sujet aux îlots de chaleur.** Sur l'ensemble du territoire parisien, ce phénomène risque de s'intensifier dans les années à venir du fait du dérèglement climatique. Dans cette pers-

pective, le secteur d'étude peut constituer une zone-test pour des expérimentations d'outils correctifs comme la mise en place de végétation ponctuelle ou le retrait partiel de l'asphalte des chaussées dans les rues les moins fréquentées.

Des outils pour nourrir le projet de territoire

Différents outils peuvent être mis à profit pour nourrir le projet d'ensemble, issus de dispositifs ou de pratiques préexistants à Paris :

- L'appropriation du **budget participatif de Paris** par les résidents du secteur 1-2-3-4 pourrait être particulièrement encouragée à l'occasion de la fusion pour **faire émerger des propositions citoyennes transversales sur le territoire en lien avec les axes identifiés pour le projet.**
- **Le recours aux occupations temporaires permet de faciliter l'activation des lieux** et l'émergence d'usages en résonance avec les besoins locaux et globaux. L'utilisation temporaire pour des usages nouveaux des bâtiments-mairies et des espaces publics alentours pourrait être l'occasion de tester et de faire émerger de manière progressive les nouvelles fonctions de ces bâtiments.
- **Paris & Co²** est l'agence de développement économique et d'innovation de Paris. En lien avec l'écosystème de l'innovation présent dans le secteur, elle pourra être mise à contribution, tant pour expérimenter grâce à l'Urban lab **des solutions à développer de manière stratégique sur le secteur face aux enjeux** évoqués précédemment, que pour contribuer au développement des lieux liés à l'économie de l'innovation dans le secteur, notamment dans les bâtiments-mairies libérés.
- Le secteur 1-2-3-4 est un périmètre important **de la stratégie Paris Piéton**, il est traversé par plusieurs de ses axes structurants. Cette stratégie peut être mise à profit dans le cadre du projet d'ensemble, et en accompagnement de l'évolution des fonctions des bâtiments-mairies.



Le regroupement des quatre mairies dans un unique bâtiment ouvre vers une réflexion plus large sur le rôle d'une mairie et sa capacité à résonner avec les attentes des citoyens/citoyens, vers l'adaptation d'équipements existants, la mutualisation de certaines fonctions, l'ouverture vers de nouveaux usages.

L'occupation transitoire pendant la période de transfert des trois mairies, permettrait sans doute d'enrichir le potentiel de chacun de ces lieux d'un cœur de Paris qui bat à la fois pour ses habitants mais aussi pour les métropolitains et tous ceux qui viennent y travailler ou s'y promener.

Directrice de la publication : **Dominique ALBA**
 Synthèse réalisée par : **Emilie MOREAU, Clément PAIROT**
 Cartographie et traitement statistique : **Apur**
 Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**
 Mise en page : **Apur**
www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

